



# Assemblée générale

Angers, le 9 Juillet 2015

Rapport Financier

# S o m m a i r e

1 - Rappel des principes budgétaires	3
2 - Le bilan 2014	4
3 - Le Compte de résultat 2014	11
4 - Budget Prévisionnel 2015	14
5 – Résolutions	18

## 1 – Rappel des principes budgétaires

---

Les membres de Terres en Villes ont arrêté les grands principes suivants :

- Côté Charges :
  - Le maintien de charges raisonnables pour Terres en Villes comme pour ses membres,
  - La prise en charge par Terres en Villes des frais de déplacement du Secrétaire Technique quand il agit au titre du réseau et des frais de déplacement des Coprésidents dans l'unique cas où ils représentent Terres en Villes. Lorsqu'ils participent aux instances de Terres en Villes (Assemblée Générale et Conseil d'Administration), leurs frais sont pris en charge par leur institution territoriale.
- Côté Produits :
  - Une mobilisation de recettes propres par l'instauration d'une cotisation annuelle et par la mobilisation de subvention de fonctionnement afin d'autofinancer progressivement les charges de fonctionnement incompressibles.
  - La recherche de subventions pour des missions particulières.
- Côté comptabilité et commissariat aux comptes :
  - Terres en Villes élabore une comptabilité générale et une comptabilité analytique par action
  - Pour les comptes 2014, l'imputation comptable a été réalisée par la responsable administrative et comptable de Terres en Villes et la clôture des comptes a été révisée par l'expert-comptable de TERRES EN VILLES, le CER Isère.
  - Le commissaire aux comptes, le Cabinet TEOREM A2C, a rempli sa mission conformément à la législation.
- Côté signature :
  - Rappelons que le Conseil a décidé d'accorder la signature pour le compte Crédit Agricole à Gérard SEIGLE-VATTE, Trésorier et à Serge BONNEFOY, secrétaire technique, à l'exclusion du remboursement de leurs propres frais de déplacement.

## 2 – Le bilan 2014

### BILAN - ACTIF

082583 - ASSOCIATION TERRES EN VILLES

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

ACTIF	Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014			01/01/2013 au 31/12/2013
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilsations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	7 194,19	6 285,34	908,85	1 524,87
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilsations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	22 520,78	15 787,98	6 732,80	10 922,83
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilsations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>29 714,97</b>	<b>22 073,32</b>	<b>7 641,65</b>	<b>12 447,70</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	31 526,56		31 526,56	96 344,29
Autres	68 069,85	35 765,29	32 304,56	53 938,00
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	63 855,38		63 855,38	17 735,43
Charges constatées d'avance (3)	1 246,76		1 246,76	1 384,33
<b>TOTAL (III)</b>	<b>164 698,55</b>	<b>35 765,29</b>	<b>128 933,26</b>	<b>169 402,05</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>194 413,52</b>	<b>57 838,61</b>	<b>136 574,91</b>	<b>181 849,75</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (fin)

(3) Dont à plus d'un an

## BILAN - PASSIF

082583 - ASSOCIATION TERRES EN VILLES

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2014 au 31/12/2014	Du 01/01/2013 au 31/12/2013
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	69 448,02	65 153,22
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	1 719,86	4 294,80
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées	0,01	
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>71 167,89</b>	<b>69 448,02</b>
Comptes de liaison		
<b>TOTAL (II)</b>		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
<b>TOTAL (IV)</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5,06	
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 365,38	31 975,62
Dettes fiscales et sociales	36 536,58	50 148,53
Redevables créditeurs	3 000,00	277,58
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	6 500,00	30 000,00
<b>TOTAL (V)</b>	<b>65 407,02</b>	<b>112 401,73</b>
Ecarts de conversion passif (VI)		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>136 574,91</b>	<b>181 849,75</b>
	<small>65 407,02</small>	<small>112 401,73</small>
<small>(1) Dont à plus d'un an</small>		
<small>(1) Dont à moins d'un an</small>		
<small>(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques</small>		
<small>(3) Dont emprunts participatifs</small>		

### Commentaires :

1. L'excédent 2014 s'élève à 1719.86 € : qui sera intégré au report à nouveau 2015
2. A l'actif :
  - la valeur nette des immobilisations est en baisse du fait de la dotation annuelle aux amortissements et de l'absence totale d'acquisition de matériel (mobilier, matériel informatique...)

- les créances concernant les cotisations non encore versées au 31 décembre 2014 (détail tableau) sont en baisse, ainsi que la part 2014 des subventions relatives à l'exercice 2014 et non encore versées au 31 décembre 2014.

En effet Terres en Villes a perçu en toute fin d'année, novembre et décembre, les subventions de la Région Nord Pas De Calais et la subvention dite « Scot Rural ».

On constate conséquemment une nette amélioration des disponibilités (+260%) en fin d'année après avoir traversé une période plus difficile en septembre-octobre.

3. Au passif, les dettes sont encore en forte diminution en particulier la dette fournisseur qui diminue d'environ 40% , l'amélioration de la trésorerie permettant de régler les fournisseurs en respectant au mieux les échéances.

4. Les dettes fournisseurs.

Conformément aux articles L-441-6-1 et D-441-4 du Code de Commerce, à la clôture de l'exercice le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose par date d'échéance comme suit :

En euros	Moins de 30 jours		De 30 à 60 jours		Plus de 60 jours		Total	
	Au 31/12/2013	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Au 31/12/2014
Total dettes fournisseurs France	20837	10278,44	5639	3416,07	0	0	26476	13694,51
Total dettes fournisseurs CEE + hors CEE	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>20837</b>	<b>10278,44</b>	<b>5639</b>	<b>3416,07</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>26476</b>	<b>13694,51</b>

5. Prise de participation : conformément à l'article L-233-6 alinéa 1 du code de commerce, aucune prise de participation n'a été réalisée sur l'exercice.

## Cotisations 2014 à recevoir (détail)

Suite	Territoire	Intercommunalités ou associations déléguées	Montant appelé	Montant versé	Date de l'appel	Versé le	Chambres d'Agriculture	Montant appelé	Montant versé	Date de l'appel	Versé le	Total appelé	Total versé
1	<b>Aix en Provence</b>	Communauté d'agglomération du Pays d'Aix	3600	0	08/01/2014		CDA 13			Pas d'appel (CF ;Aubagne)		3600	0
2	<b>Amiens</b>	Communauté d'Agglomération-District Amiens	3000	3000	08/01/2014	25/11/2014	CDA 80	3000	3000	08/01/2014	25/04/2014	6000	6000
3	<b>Angers</b>	Communauté d'Agglomération Angers Loire Métropole	3600	3600	08/01/2014	29/01/2014	CDA 49	3000	3000	08/01/2014	25/04/2014	6600	6600
4	<b>Cholet</b>	Communauté d'agglomération du Choletais	3000	3000	08/01/2014	12/05/2014	CDA 49			Pas d'appel (Cf Angers)		3000	3000
5	<b>Aubagne</b>	Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne	4500	4500	08/01/2014	14/04/2014	CDA 13	1500	1500	08/01/2014	13/03/2014	6000	6000
6	<b>Besançon</b>	Communauté d'Agglomération de Besançon	3000	3000	08/01/2014	07/02/2014	CDA 25-90	3000	3000	08/01/2014	04/04/2014	6000	6000
7	<b>Blois</b>	Communauté d'agglomération Agglopolys	1500	1500	09/01/2014	30/10/2014	CDA41	3000	0	08/01/2014		6000	1500
	<b>Blois</b>	Communauté des châteaux de Chambord	1500	0	09/01/2014								

Suite	Territoire	Intercommunalités ou associations déléguées	Montant appelé	Montant versé	Date de l'appel	Versé le	Chambres d'Agriculture	Montant appelé	Montant versé	Date de l'appel	Versé le	Total appelé	Total versé
8	Caen	Communauté d'Agglo Caen la Mer	3000	3000	08/01/2014	01/04/2014	CDA 14	3000	3000	08/01/2014	12/08/2014	6000	6000
9	Chambéry	Chambéry Métropole	3000	3000	08/01/2014	10/03/2014	CDA 73-74	3000	0	08/01/2014		6000	3000
10	Dijon	Grand Dijon	3600	3600	08/01/2014	09/04/2014	CDA 21	3000	3000	08/01/2014	10/11/2014	6600	6600
11	Grenoble	Grenoble Alpes Métropole	3600	3600	08/01/2014	17/02/2014	CDA 38	3000	3000	08/01/2014	04/07/2014	9600	9600
		Communauté d'agglomération du Pays Voironnais	3000	3000	08/01/2014	13/02/2014							
12	Ile de France	Région	21000	21000	24/03/2014	08/10/2014	CRA	4400	4400	08/01/2014	20/11/2014	25400	25400
13	Le Mans	Association ceinture verte mancelle	6000	0	08/01/2014							6000	0
14	Lille	Communauté Urbaine Lille Métropole	7500	7500	08/01/2014	17/03/2014	CRA 59-62	3000	3000	08/01/2014	05/06/2014	10500	10500
15	Lorient	Communauté d'Agglomération	3000	3000	08/01/2014	13/03/2014	CDA 56	3000	3000	08/01/2014	12/03/2014	6000	6000
16	Lyon	Communauté Urbaine de Lyon	7500	7500	08/01/2014	01/12/2014	CDA 69	3000	3000	08/01/2014	24/03/2014	10500	10500



Suite	Territoire	Intercommunalités ou associations déléguées	Montant appelé	Montant versé	Date de l'appel	Versé le	Chambres d'Agriculture	Montant appelé	Montant versé	Date de l'appel	Versé le	Total appelé	Total versé
17	Marseille	Marseille Provence Métropole	7500	7500	08/01/2014	07/02/2014	CDA 13			Pas d'appel (Cf. Aubagne)		7500	7500
18	Metz	Metz Métropole	3600	3600	08/01/2014	28/02/2014	CDA 57	3000	3000	08/01/2014	17/04/2014	6600	6600
19	Nancy	Communauté urbaine du Grand Nancy	3600	3600	08/01/2014	26/02/2014	CDA 54	3000	3000	08/01/2014	23/06/2014	6600	6600
20	Nantes	Communauté Urbaine Nantaise	7500	7500	08/01/2014	05/02/2014	CDA 44	3000	3000	08/01/2014	26/02/2014	10500	10500
21	Pau	Communauté d'agglomération Pau Pyrénées	3000	3000	08/01/2014	19/03/2014	CDA 64	3000	3000	08/01/2014	10/07/2014	6000	6000
22	Perpignan	Communauté d'Agglomération Perpignan	3600	0	08/01/2014		CDA 66	3000		08/01/2014		6600	0
23	Rennes	Rennes Métropole	3600	3600	08/01/2014	06/02/2014	CDA 35	3000	3000	08/01/2014	20/02/2014	6600	6600
24	St Etienne	St Etienne Métropole	3600	3600	08/01/2014	14/08/2014	CDA 42	3000	3000	08/01/2014	21/05/2014	6600	6600
25	St Nazaire	Carene	3000	3000	08/01/2014	18/02/2014	CDA 44			Pas d'appel (CF Nantes)		3000	3000
26	Strasbourg	Communauté urbaine de Strasbourg (CUS)	3600	3600	08/01/2014	17/02/2014	CDA 67	3000	3000	08/01/2014	31/01/2014	6600	6600

Suite	Territoire	Intercommunalités ou associations déléguées	Montant appelé	Montant versé	Date de l'appel	Versé le	Chambres d'Agricul ture	Montant appelé	Montant versé	Date de l'appel	Versé le	Total appelé	Total versé
27	Toulon	Toulon Provence Méditerranée	4400	4400	25/03/2014	18/08/2014	CDA 83	2230	2230	18/03/2014	21/10/2014	6630	6630
28	Toulouse	Grand Toulouse	3000	3000	08/01/2014	04/04/2014	CDA 31	3000	3000	08/01/2014	24/03/2014	9000	9000
		SICOVAL	3000	3000	08/01/2014	17/04/2014							
	<b>Total</b>		<b>137900</b>	<b>123200</b>				<b>68130</b>	<b>59130</b>			<b>206030</b>	<b>182330</b>

### 3 – Le compte de résultat 2014

## COMPTE DE RÉSULTAT

082583 - ASSOCIATION TERRES EN VILLES

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

	Du 01/01/14 au 31/12/14	Du 01/01/13 au 31/12/13
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	206 478,64	202 246,42
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	87 100,00	144 849,68
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	10 112,50	350,00
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	175,34	4 500,11
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>303 866,48</b>	<b>351 946,21</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		
Achat de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achat de matières premières et de fournitures		
Variation de stock de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stock d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	102 493,75	155 065,28
Impôts, taxes et versements assimilés	1 173,90	10 014,90
Salaires et traitements	118 602,26	132 930,13
Charges sociales	54 736,66	68 029,61
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 806,05	5 085,85
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	22 970,00	6 525,00
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	33,95	5,08
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>304 816,57</b>	<b>377 655,85</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>-950,09</b>	<b>-25 709,64</b>
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation	58,70	209,51
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	33,68	42,91
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>92,38</b>	<b>252,42</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	180,80	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>180,80</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>-88,42</b>	<b>252,42</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

082583 - ASSOCIATION TERRES EN VILLES

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

	Du 01/01/14 au 31/12/14	Du 01/01/13 au 31/12/13
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	2 758,38	30 593,54
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>2 758,38</b>	<b>30 593,54</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		841,52
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0,01	
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>0,01</b>	<b>841,52</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>	<b>2 758,37</b>	<b>29 752,02</b>
Impôt sur les bénéfices		
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>1 719,86</b>	<b>4 294,80</b>
<b>+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS</b>		
<b>- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>306 717,24</b>	<b>382 792,17</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>304 997,38</b>	<b>378 497,37</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)</b>	<b>1 719,86</b>	<b>4 294,80</b>
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL PRODUITS</b>		
<b>CHARGES</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL CHARGES</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>1 719,86</b>	<b>4 294,80</b>

\* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier  
Redevances de crédit-bail immobilier  
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

2 758,37 29 752,02 841,52

### Commentaires :

1. Les produits d'exploitation ont diminué (-14%) du fait d'une forte diminution des subventions de l'ordre de 40%. Il s'agit particulièrement des subventions de l'Etat et de l'Europe.
2. On note également une diminution des ventes d'études d'environ 38%
3. Les charges d'exploitation ont diminué d'environ 20 % du fait principalement d'économies réalisées sur les fournitures administratives, les prestations d'impression, les prestations études ainsi que sur les frais de déplacement et frais de mission réception.
4. Les impôts ont fortement diminué comme prévu du fait du nouvel abattement en matière de taxe sur les salaires.
5. La masse salariale a diminué du fait du non remplacement, pendant 5 mois, du poste de chargé de mission.
6. Le résultat de l'exercice a baissé de 60 % du fait de la diminution des subventions (Etat et Europe) et du faible montant des produits exceptionnels cette année (l'an dernier, Terres en

Villes avait perçu la dévolution de l'ADAYG), il s'élève tout de même à 1719,86 euros grâce à une maîtrise des dépenses d'exploitation.

7. On remarque que le résultat d'exploitation (-950 €) est presque à l'équilibre cette année du fait de cette réduction des dépenses d'exploitation (notamment les frais de déplacement)
8. Le résultat exceptionnel +2758 € est la conséquence de reprises sur provisions constituées selon le principe de prudence mais devenues sans objet.
9. Les produits sont constitués principalement :
  - Des remboursements de frais d'intervention et divers nettement en baisse en 2014
  - Des cotisations des membres en hausse conformément à la revalorisation sur trois ans votée par l'Assemblée générale de Lille : toutes n'ont pas été versées. Certaines sont provisionnées selon la méthode préconisée par le Commissaire aux Comptes : les cotisations appelées sur l'exercice et non encore recouvrées à la clôture, ne sont pas provisionnées. Les cotisations appelées en N-1 et non perçues, sont provisionnées à hauteur de 50% de leur montant et en N-2, si elles restent dues, elles sont provisionnées à 100%.
  - De subventions intercommunales et région en hausse,
  - De subventions Etat et Europe en forte baisse comme dit précédemment.

## 4 – Le budget prévisionnel 2015

Charges		2014 (Comptes)	2015	Produits		2014 (comptes)	2015
Services extérieurs et autres services extérieurs			160 918,37	70500000	Etudes et prestations services	11425,00	13 680,00
60630000	Fournitures petit équipement	12,98	4 000,00		Cotisations		
60640000	Fournitures bureau	2490,39	4 500,00	70610000	Cotisation collectivités	127896,82	138 500,00
61120000	Duplications	454,00	1 000,00	70620000	Cotisation chambres	62130,00	65 130,00
61150000	Prestations impressions/travaux extérieurs	2221,03	4 000,00		Cotisation associations	0	0
				70810000	Remboursement frais d'intervention	3731,82	4 000,00
61160000	Prestations études et services divers	692,40	28 921,12	70811000	Remboursement KM privés	1295,00	1 600,00
	Projet ONVAR		4 000,00	70815000	Frais de participation séminaire	0	
	Projet CARASSO		7 228,00	Subventions			151 500,00
	Projet FRUGAL		11 193,12	74000000	Subventions diverses	0	50 000,00
	Prestations FAFU	692,40	6 500,00		Fondation Carasso		50 000,00
61170000	Formations, animations diverses						

Charges (Suite)		2014 (Comptes)	2015	Produits (fin)		2014 (comptes)	2015
				74100000	<b>Subventions Intercommunalités et communes</b>	<b>26600,00</b>	<b>20 000,00</b>
					Lille Métropole Communauté Urbaine	20000,00	20 000,00
					Pays Voironnais	6600,00	
<b>61320000</b>	Location bureaux Grenoble et Saint Lazare	<b>28342,36</b>	<b>28 847,00</b>				
<b>61350000</b>	Location et entretien véhicules	<b>8921,92</b>	<b>10 000,00</b>				
<b>61351000</b>	Location matériel						
<b>61400000</b>	Charges locatives	<b>7827,73</b>	<b>7 984,28</b>	<b>74200000</b>	<b>Subventions Départements</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>61560000</b>	Maintenance	<b>7977,76</b>	<b>8137,32</b>	<b>74300000</b>	<b>Subventions Régions</b>	<b>47000,00</b>	<b>55 000,00</b>
<b>61600000</b>	Assurances locaux et RC	<b>755,73</b>	<b>2 000,00</b>		Région Nord Pas de Calais	47000,00	25 000,00
<b>61601000</b>	Assurances véhicule	<b>1249,73</b>	<b>1 249,73</b>		Frugal Rhône-Alpes		21 000,00
<b>61810000</b>	Documentation générale	<b>211,25</b>	<b>500,00</b>		Frugal Grand Ouest		9 000,00
<b>61850000</b>	Colloque/Formation du personnel	<b>891,10</b>	<b>1 000,00</b>				
<b>62260000</b>	Honoraires	<b>7490,71</b>	<b>8 103,17</b>				

<b>Charges (Suite)</b>		<b>2014 (Comptes)</b>	<b>2015</b>	<b>Produits (fin)</b>		<b>2014 (comptes)</b>	<b>2015</b>
<b>62300000</b>	Publicité			<b>74400000</b>	<b>Subventions Etat</b>	<b>8500,00</b>	<b>26 500,00</b>
<b>62340000</b>	Cadeaux	<b>114,90</b>	<b>500,00</b>		Datar Fafu	3500,00	6 500,00
<b>62400000</b>	Ports				Scot Rural	5000,00	
<b>62510000</b>	Voyages et déplacements y compris des stagiaires et administrateurs	<b>24162,49</b>	<b>40 000,00</b>		Projet Onvar		20 000,00
<b>62520000</b>	Frais AG						
<b>625310</b>	Voyages et déplacement intervenants extérieurs	<b>1065,45</b>	<b>1 500,00</b>				
<b>62560000</b>	Missions réceptions	<b>3301,85</b>	<b>3 000,00</b>				
<b>6260000</b>	Frais postaux et téléphone	<b>3806,94</b>	<b>5 000,00</b>				
<b>6270000</b>	Frais bancaires et Frais gestion TR	<b>503,03</b>	<b>375,83</b>				
<b>6281100</b>	Cotisations						
	<b>TOTAL Frais de personnel dont indemnités stagiaires</b>	<b>174 512,82</b>	<b>193 391,63</b>				
<b>6310000</b>	Taxe s/salaires			<b>74500000</b>	<b>Subventions Europe</b>	<b>5000,00</b>	
<b>63120000</b>	Taxe s/salaires Congés payés				Scot Rural	5000,00	
<b>63333000</b>	Formation professionnelle	<b>1173,90</b>					
<b>6410000</b>	Salaires bruts	<b>118766,73</b>					
<b>6412000</b>	Provision congés payés	<b>-164,47</b>					
<b>64130000</b>	Primes et gratifications			<b>75800000</b>	<b>Produits divers de gestion courante</b>	<b>175,34</b>	
<b>6450000</b>	Charges sociales s/salaires	<b>50667,67</b>					
<b>6452000</b>	Provision p/charges sociales s/Congés payés	<b>-146,62</b>		<b>76000000</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>58.70</b>	<b>450,00</b>
<b>64700000</b>	Frais gestion TR	<b>1461,25</b>	3 200,00	<b>76500000</b>	<b>Escomptes obtenus</b>	<b>33.68</b>	
<b>6480000</b>	Indemnités stagiaires	<b>2754,36</b>	9 000,00				



Charges (fin)		2014 (Comptes)	2015	Produits (fin)		2014 (comptes)	2015
	Dotation aux amortissements	4806,05	9 000,00		Produits exceptionnels sur opération de gestion		
	Dotation aux provisions	22970,00	11 550,00	77180000	Autres produits exceptionnels	2641,10	
	Charges diverses de gestion courante	33,95		77200000	Produits sur exercices antérieurs	117,28	
	Charges financières	180,80		78174000	Reprise sur provisions créances irrecouvrables	10112,50	
	Charges exceptionnelles	0.01					
	<i>Excédent</i>	1719,86	0,00				
<b>Total charges</b>		<b>304 997,38</b>	<b>374 860,00</b>	<b>Total produits</b>		<b>306717,24</b>	<b>374 860,00</b>

**Commentaires :**

Un budget en hausse de 23 % en raison d'une plus grande activité financée en 2014 par cotisations ou subventions. Il s'agit principalement de 3 nouveaux projets : projet ONVAR, projet Carasso et projet PSDR 4 Frugal dont on a anticipé l'acceptation. Par contre, d'autres projets assez bien partis ne sont pas pris en compte.

Ceci a conduit à mobiliser 3 stagiaires, à prévoir fin 2015 trois mois de CDD de Jonathan Charles qui complète le temps de travail technique de Serge Bonnefoy et de Carole Barthès dont on revalorisera le contrat de professionnalisation à partir de mi-septembre conformément aux engagements initiaux.

Ceci a un impact sur l'augmentation des charges des structure liées à l'activité : matériel, fournitures de bureau, frais de déplacement, frais postaux et téléphone, ....

De plus, le projet Frugal et, à un degré moindre, le projet Carasso prévoient également des charges spécifiques (site internet, impression, mission réception) et la prise en charge des frais de déplacement de certains participants.

## 6 – Résolutions

---

### 6.1 – Approbation des comptes

*« Nous vous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qui vous sont présentés et qui font apparaître un excédent de 1719,86 euros.*

*Dans ce cadre nous vous proposons de bien vouloir affecter cet excédent en totalité en compte de réserves."*

### 6.2 – Rapport du commissaire aux comptes

*« Votre Commissaire relate, dans son rapport général l'accomplissement de la mission qui lui est dévolue par la loi. Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article L-227-10 du Code de Commerce. Votre Commissaire a été informé de ces conventions qu'il vous présente et vous donne à leur sujet toutes les informations requises dans son rapport spécial."*